

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 35

Artikel: Villégiature
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . .	4 fr. 50
six mois . . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

La guerre aux Renards.

Chacun sait que les renards ont fait, l'hiver dernier et ce printemps, des ravages considérables dans les campagnes, notamment dans le canton de Fribourg. Dans nombre de basses-cours, les volailles sont devenues leur proie ; on évalue à plus de trois cents francs les dommages que ces rusés quadrupèdes ont causé dans la seule commune de Villars-sur-Glane.

La *Gazette de Lausanne* publiait l'autre jour un long article à ce sujet, et, dans son arrêté sur la chasse, en 1891, le Conseil d'Etat du canton de Vaud offre aux chasseurs, comme encouragement pour la destruction du renard, une prime pour chaque renard tué sur le territoire vaudois. Le contrôle sera exercé par le préfet ou par les personnes qu'il aura désignées à cet effet.

Nous pensons que ce contrôle se basera sur des pièces de conviction authentiques et que messieurs les préfets ne se contenteront pas de la queue du renard tué ou d'un bout d'oreille, mais exigeront l'exhibition du cadavre entier.

On se souvient de ce taupier travaillant à la destruction des taupes dans une commune dont le territoire en était infesté, et qui recevait un franc pour chaque douzaine de queues de taupes apportées au greffe municipal. Ce brave homme en produisit des quantités énormes, aux applaudissements du greffier contrôleur et de la population.

C'était une razzia dans toutes les règles.

Seulement, on reconnut, — un peu tard, il est vrai, — que les trois quarts de ces queues, arrangées en paquets de douze pièces, n'étaient autre chose que des lanières de cuir fabriquées avec de vieux souliers !...

Ce n'est du reste pas la première fois que les renards envahissent nos contrées ; nous avons déjà parlé, il y a plusieurs années, de ce qui se passa en 1803, alors que des troupes de renards enragés désolèrent divers villages du pied du Jura, attaquant indistinctement hommes et animaux. Dans le cercle de l'Isle

apparaissent, en cinq endroits différents, des renards isolés qui s'avancèrent hardiment, en plein jour, sur des hommes pour les mordre ; à Ballens, un nommé Blanchenay fut mordu, à huit heures du soir, près de sa maison ; une femme du moulin d'Apples eut le même sort, et l'on dut procéder à une chasse générale.

En revenant de cette chasse, les habitants d'Orny entrent dans la maison d'Entreroches pour s'y rafraîchir ; après quelques instants, des enfants accourent en criant aux chasseurs qu'un renard poursuivait la servante. Les chasseurs sortent à l'instant avec leurs armes et voient en effet la servante courant à toutes jambes et poussant des cris désespérés. Le renard était près de l'atteindre, lorsqu'un des chasseurs lui cassa une jambe d'un coup de feu.

L'animal rétrograda de quelques pas, puis s'arrêta, contemplant tranquillement son monde, sans donner aucun signe de douleur ou de crainte. Deux autres coups de feu l'achevèrent.

Quelques jours plus tard, le vice-président du Conseil de Santé, M. le D^r Verdeil, faisait publier l'avis suivant :

Le bureau de santé générale du Canton de Vaud, voyant qu'une maladie, qui a une très grande analogie avec la rage, s'est manifestée sur les renards, dans les districts de Morges et de Cossonay, estime qu'il est prudent de s'abstenir de manger du lièvre, attendu qu'il serait possible que quelque animal de cette espèce fût mordu par un renard enragé et que l'usage de sa chair devint dangereuse pour la santé. Il défend en conséquence aux aubergistes, jusqu'à nouvel ordre, de servir du lièvre sur leurs tables, et exhorte tous et un chacun d'avoir égard au présent avis.

Lausanne, le 29 Décembre 1803.

Pour le Bureau : LOUIS PERREY.
Sous-président, VERDEIL.

* * *

C'est vers la tombée de la nuit que le renard quitte sa cachette pour se mettre en quête. Quand il peut s'introduire dans une basse-cour, il commence par étrangler les volailles pour les empêcher de crier, puis il les emporte une à une dans son terrier, ordinairement creusé à l'entrée du bois le plus voisin et de la manière la plus propre à le dérober aux yeux. C'est là que la femelle loge et cache ses petits.

Il s'entend fort bien avec celle-ci pour faire la chasse au lièvre. L'un d'eux s'embusque au bord du chemin dans le bois, tandis que l'autre se met en quête, lance le lièvre, le poursuit et le force de se diriger vers l'endroit où son compagnon est en embuscade.

Le renard est robuste, intelligent, doué d'un jarret d'acier, d'une finesse d'odorat exquise, d'une vue perçante, d'une patience à toute épreuve et de l'esprit d'association.

Le renard se marie donc, tandis que le chien, qui appartient cependant à la même famille, vit dans le célibat.

Le chien ne se marie pas parce qu'il a une destinée de dévouement et d'utilité sociale à accomplir. Il doit être prêt à suivre l'homme en tous lieux et à toute heure. Tandis que le ménage familial du renard n'est que de l'égoïsme.

La renarde est pleine de tendresse et de soins vigilants pour ses petits ; elle quitte peu le terrier dans leur première enfance ; elle les guide à leur début dans la carrière du vol ; elle leur enseigne avec amour les ruses du métier.

Souvenez-vous, messieurs les chasseurs, que le renard a la vie dure et la dent venimeuse. Avant de le porter au Préfet pour percevoir la prime, assurez-vous qu'il est parfaitement mort. Plus d'un chasseur imprudent a été victime des airs de trépassé qu'il se donne pour ruser jusque dans la tombe. On assure qu'il a souvent recours à ce stratagème quand la faim le presse. Il fait le mort pour attirer à sa portée les corneilles et les autres oiseaux de proie qui vivent de corps morts.

Le renard est donc le type du sournois et du teneur de pièges.

Le monde civilisé est rempli d'individus de ce type ; ils sont même flattés qu'on leur dise de fins renards.

Villégiature.

Dans les rues de notre petite capitale, plus de Lausannois ; quelques étrangers en passage seulement. Tout ce qui peut s'accorder la fantaisie d'une villégiature quelconque a émigré. Il ne reste en ville que les gens occupés, dont les uns sont à l'atelier, les autres sur leur rond de cuir.

Oui, la société qui constitue le Tout-Lausanne est partie ; aucun de ses membres n'oserait se montrer sur nos trottoirs à cette saison ; ce ne serait pas bon genre. Si, par hasard, il en reste quelques-uns, ils s'empressent de vous dire qu'ils vont partir demain pour la montagne ; et pour que vous n'en doutiez, ils vous expliquent par le menu les raisons qui les retiennent encore en ville.

Il se peut même qu'il y ait de faux absents, comme ce Parisien renforcé, homme à la mode et boulevardier, qui, lorsqu'arrive le 15 août, — c'est-à-dire l'époque où l'on doit être parti et où l'on ne peut décentement être vu sur le boulevard qu'en petit chapeau et en costume de voyage, comme quelqu'un qui va d'une gare à l'autre, — faisait mettre ses malles sur une voiture et se faisait conduire à la gare Montparnasse. Seulement, en route, il s'arrêtait et descendait dans un des hôtels du quartier latin, vides pendant les vacances. Et il passait dans ce quartier, où l'on ne va guère que les jours d'Odéon, un mois de villégiature délicieuse, et il dinait certes mieux que dans les hôtels de montagne ou d'établissements de bains. Cet original, à tout prendre, était un grand sage, et s'il sacrifiait à la mode, il y sacrifiait d'une des moins désagréables façons.

Car, vraiment, on ne peut s'empêcher de rire, parfois, lorsqu'on entend exalter les plaisirs de la villégiature, dans la bouche de gens qui en font plutôt par imitation que par goût.

On a des chalets où l'on se cogne partout la tête ; des meubles juste ce qu'il faut pour ne pas être obligé de s'asseoir par terre ; des parois si minces que les moindres bruits s'entendent d'une chambre à l'autre, ce qui est fort désagréable ; le quart d'un miroir brisé suspendu à un clou qui va manquer ; des fenêtres qui exigent toute une étude pour les fermer le soir ; des rideaux qui se décrochent à chaque instant et mille autres petits désagréments.

A table, on trouve des fourmis dans le sucre, des chenilles sur son chapeau ; si l'on veut dîner en plein air, il tombe des insectes dans votre potage ; vous en surprisez qui vous rampent dans le dos, qui vous courrent sur les bras et sur le cou. Vos mains se couvrent de rougeurs et d'*ampoules*, et vous sentez partout d'inquiétantes démangeaisons.

Le soir, tandis que vous rêvez à la lune, une plainte mélancolique et tendre soupire dans l'herbe à côté de vous ; ému et doucement remué par ce chant élégiaque, vous cherchez ce poète des nuits que la nature semble écouter avec un recueillement attendri, — et vous n'avez que le temps de reculer pour ne pas écraser une grosse grenouille qui

saute lourdement dans l'herbe à votre approche.

Ce poète, c'était elle !

Et nombre de gens trouvent cela délicieux :

— Oh ! chère madame, si vous saviez quel charmant séjour que ce vallon, que de bien nous nous y faisons, quel air pur, quelle fraîcheur sous ces ombrages, quelle eau cristalline dans ces sources !

Que tardez-vous à venir, je vous prie, le séjour de la ville n'est pas tolérable à cette saison ! hâitez-vous ! hâitez-vous !

— Nous nous hâtons, ma bonne amie, nous nous hâtons ; nous venons d'arrêter trois chambres, nos malles monteront demain soir, et après-demain nous serons des vôtres, et... à la montagne !

Mesdames, pitié pour les hirondelles !

Telle est la supplication qu'adressait l'autre jour au beau sexe M. Raoul Lucet, le spirituel chroniqueur du *XIX^e Siècle*. Et certes, ce n'est pas sans raison, car il ressort de ses réflexions que la mode a ses férocités comme elle a ses caprices. Nos dames ne s'en doutent pas ; et cependant pour qu'elles soient mises à la dernière mode, pour qu'elles puissent plus sûrement tourner les têtes masculines, il leur faut aujourd'hui des victimes bien innocentes. Telle coquetterie de toilette suppose une entreprise de carnage, toute une organisation meurtrière.

Oui, mesdames, c'est grâce à vos amours de chapeaux, sur lesquels perchent, les ailes au vent, de si jolis oiseaux empaillés et qui vont si divinement à vos mutines frimousses, — ce n'est pas le *Conteur* qui dit cela, il l'emprunte à M. Raoul Lucet, — qu'est due l'extermination des hirondelles, — sans compter ce qu'il en coûte à messieurs vos maris !

Ce n'est pas pour les manger qu'on les massacre, ces infortunées bestioles, c'est pour les immoler au démon de la parure.

Depuis quelques années, on remarque que le nombre des hirondelles qui revaient élié domicile dans diverses contrées diminue à vue d'œil.

A qui la faute ? Ce n'est point apparemment aux campagnards, qui n'ont rien perdu de leur traditionnelle sympathie pour ces charmants oiselets, et qui croient que le meurtre d'un de ceux-ci porte malheur. La vérité est que, si les hirondelles ne reviennent plus, c'est qu'elles sont mortes, et que presque toute la responsabilité en incombe au beau sexe et à ses amours de chapeaux.

Ce n'est pas seulement par centaines, mais par milliers que s'expédient en un mois, au printemps, les paniers pleins

de cadavres d'hirondelles. Et ce n'est pas seulement en Italie, hélas ! comme on l'a dit, que la boucherie se pratique sur la plus grande échelle ; c'est aussi dans les Bouches-du-Rhône !

Trois procédés d'assassinat y sont surtout en honneur, nous dit M. R. Lucet, sans préjudice de la cendrée et de la glu : le filet, l'hameçon et la batterie électrique. Ce dernier truc n'est pas seulement le plus moderniste et le plus raffiné ; il est aussi le plus destructeur. On ne fait pas, grâce à lui, moins de plusieurs milliers de victimes par jour.

Voici, au surplus, comment les choses se passent.

A la fin de mars, à l'époque du retour des hirondelles, on tend, au bord de la mer, des kilomètres de fils de fer accrochés aux arbres, aux rochers, à des poteaux plantés tout exprès, au moyen d'isolateurs de porcelaine. Les pauvres oisillons, qui arrivent par bandes immenses, épuisés par une longue traite, sans halte possible par-dessus la Méditerranée, n'ont rien de plus pressé que de se poser, en files interminables, le long de ces cables perfides qui leur barrent la route. Aussitôt, le chasseur, qui se tient à l'affût dans un creux de roche ou derrière un buisson, tourne un bouton et déchaîne le courant. Ce simple mouvement suffit pour faucher, d'un coup, fulgurées, des centaines d'hirondelles. C'est horrible ! Mais ne faut-il pas que nos *sweet-hearts* arborent le cimier de rigueur sur leurs amours de chapeaux ?

Quand l'avant-dernière hirondelle — la dernière étant réservée pour les collections — aura été clouée par une agrafe d'or sur un casque de paille ou de feutre, de velours ou de soie, nous serons forcément menacés de devenir la proie des insectes divers, diptères, lépidoptères, coléoptères, névroptères et autres petits démons aériens, buveurs de sang ou semeurs de pestilences, dont la pullulation nous enveloppe de toutes parts comme une flottante buée.

N'est-ce pas, en effet, aux hirondelles que nous devons de ne pas trop souffrir de cet encombrant et fâcheux voisinage ?

L'hirondelle — oyez ceci, mesdames ! — l'hirondelle se nourrit exclusivement d'insectes. Douée d'une vue perçante et d'une agilité merveilleuse, elle distingue de très loin les endroits où abonde sa vivante pitance ; elle s'y transporte d'un coup d'aile, et, en quelques évolutions, les a bientôt purgés. Elle chasse et mange toute la sainte journée, c'est-à-dire, au mois de juin, quinze ou seize heures par jour. Et comme, à la façon des oiseaux de proie, elle rejette par le bec toutes les parties indigestibles et digère le reste avec une incroyable rapidité, elle vous avale ainsi quotidiennement, au vol, de cinquante à soixante